

# COUCY "VERT" L'AVENIR

Le bulletin d'information de COUCY



## EDITORIAL

### Retrouvons nous encore plus nombreux en 2024 !

L'année 2023 a été marquée par des chantiers d'importance sur la commune. En effet, en plus de l'assainissement collectif, toujours en cours, la municipalité a fait restaurer la façade de l'église qui devenait dangereuse en raison de pierres qui tombaient sur le sol. Coucy est aussi maintenant dotée de la vidéo-protection, équipement qui devient essentiel pour mieux protéger les habitants et aider à élucider des cambriolages. Ces deux investissements, d'un montant total de presque 100 000 €, ont été financés à 80% par des subventions. C'est une bonne nouvelle pour nous tous.

D'autres projets verront le jour en 2024, nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais au-delà de tous ces aménagements, au service des habitants, il y a certainement quelque-chose qui est encore plus important : C'est le plaisir de vivre ensemble, de se retrouver et de passer des bons moments. Vous le savez, Coucy n'est pas tout à fait une commune comme les autres car c'est un village qui fédère. Je tiens d'ailleurs à remercier les forces vives qui soutiennent "le vivre ensemble" comme Nadine DELSUC, nouvelle présidente du Club de l'Amitié, Valérie LARCHER, toute nouvelle présidente de Coucy & Vous et Pierre RIVA, président des Anciens Combattants qui perpétue le devoir de mémoire. Grâce à eux et à tous les bénévoles derrière eux, qui donnent de leur temps et leur énergie, Coucy est une commune vivante.

Alors, je voudrais faire un vœux pour Coucy et pour nous tous : En 2024, retrouvons-nous encore plus nombreux lors des manifestations, soyons encore plus solidaires entre nous. Si à l'échelle du monde ou de la France, ce n'est pas gagné, à Coucy, c'est jouable !

Bonne année 2024

## DANS CE NUMERO 5

Coucy reçoit un prix Villes et Villages fleuris

Le tri des biodéchets devient obligatoire

Le Recensement de la population débute

La Rénovation de la façade de l'église est terminée

Les Anciens Combattants préservent la mémoire

Une nouvelle équipe pour Coucy & Vous

3ème année de travaux pour l'assainissement

Le circuit des Ardennes passera à Coucy

### COMITE DE RÉDACTION :

Directeur de la publication :

David POTIER

Rédacteurs :

Brigitte GENEVOIS

David POTIER

Mise en page :

Brigitte GENEVOIS

Photographies :

Brigitte GENEVOIS

David POTIER

## La municipalité reçoit le prix départemental du développement durable

Suite au passage du jury départemental du label Villes et Villages fleuris, la municipalité a reçu le prix 2023 des actions en faveur du développement durable.

Pour autant, des pistes d'améliorations ont été proposées par le jury. Il s'agit notamment de mettre davantage de couleurs dans les massifs et les bacs en pierre et de continuer à planter des arbres et des haies

Forts de ces recommandations et dans l'espoir d'obtenir la deuxième fleur en 2024, l'équipe des bénévoles et les employés de la commune (merci à tous) vont s'efforcer d'atteindre cet objectif.

Tout d'abord, les fleurs vivaces qui seront plantées seront plus colorées. En complément, l'équipe des bénévoles a entrepris l'aménagement végétal de la grande rue. viendra ensuite celui de la rue du Général Leclerc. Ce programme est prévu sur plusieurs années, dont 3 ans rien que pour la grande rue.

Au fur et à mesure la végétalisation sera complétée dans les rue adjacentes, là où cela est possible.

L'équipe a toujours besoins de bénévoles pour accomplir cette tâche, Alors, n'hésitez pas, vous pouvez contacter la mairie au 03 24 72 00 94 pour toute information complémentaire.

Il est à noter que le département des Ardennes est depuis 2023 officiellement labellisé "Département Fleuri", aux côtés de l'Alsace, des Côtes d'Armor et du Morbihan. A savoir que ce label est délivré pour une période de 5 ans.



## Depuis le 1er janvier, les déchets alimentaires doivent être recyclés

Tout le monde est concerné. Si vous n'avez pas pris l'habitude de trier vos biodéchets, c'est désormais obligatoire . C'est bon pour vous mais aussi pour la planète.

**Le tri des biodéchets est entré en vigueur, depuis le 1er janvier 2024.**

Qu'est-ce que l'on entend par biodéchets ? Ce sont les déchets biodégradables provenant de votre jardin (tonte de l'herbe, feuilles mortes, fauchage...) mais aussi de votre cuisine (épluchures, légumes, fruits...), ainsi que les "restes" que vous n'avez pas consommés ou qui sont périmés.



Ce tri existe depuis 2012 pour les professionnels, gros producteurs de biodéchets. Pour les particuliers, il représente encore un tiers du contenu de la poubelle des ordures ménagères. Plutôt que d'envoyer les biodéchets dans un incinérateur ou à l'enfouissement, il est devenu indispensable de les recycler.

La communauté de communes proposera, courant 2024, des points de dépôt. Vous pouvez aussi vous procurer un composteur à tarif préférentiel en faisant la demande sur le site du Pays-Rethelois :

Tarifs : 30 € pour un composteur de 400 litres et 35 € pour un composteur de 600 litres. Pour toute question complémentaire, vous pouvez aussi vous adresser à la communauté de communes au 03 52 100 100

## La population sera recensée du 18 janvier au 17 février 2024



Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

### Comment est-il effectué ?

Vous avez été prévenu récemment du passage de l'agent recenseur par une lettre de la mairie déposée dans votre boîte aux lettres. C'est Marina SOLOVEI-TISHSENKO de Coucy qui viendra à votre domicile mi janvier pour vous remettre le questionnaire à remplir. Elle sera en possession d'une carte tricolore, signée par la mairie, ce qui vous permettra de vérifier son identité si vous avez un doute. En effet, toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier l'identité du recenseur.

### La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

Répondre par internet est la manière la plus simple pour se faire recenser. A cet effet, l'agent recenseur déposera dans chaque foyer une notice sur laquelle figure un identifiant unique de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Pour ceux qui préfèrent compléter le questionnaire "papier", l'agent recenseur leur remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle.

L'agent recenseur conviendra ensuite avec chacun d'un rendez-vous pour venir récupérer les questionnaires complétés. En cas de besoin, il pourra aussi vous aider à les compléter. Les questionnaires papier peuvent aussi être renvoyés à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

## Plus d'une tonne de pierre utilisée pour restaurer la façade de l'église

Il devenait plus qu'urgent de restaurer la façade de l'église en raison des chutes de morceaux de pierre qui devenaient de plus en plus fréquentes. Cette opération a été réalisée par l'entreprise TPRP de La Neuville-les-This après l'été. Cette opération, financée à 80 % grace aux subventions obtenues par la région et l'état est désormais achevée. Il sera cependant nécessaire d'appliquer un anti-mousse l'été prochain car une partie de l'édifice s'est fortement verdie suite aux nombreuses pluies de l'automne



Changement des blocs de pierre sur une tourelle

## L'équipe de Coucy & Vous se renouvelle

Depuis la fin de l'été, une nouvelle équipe a été élue au sein de l'association Coucy & Vous. La présidence est revenue à Valérie LARCHER. Elle sera accompagnée dans ses missions de bureau par Maud MAILLARD (Vice-Présidente), Stéphane LAMBERT (Trésorier) et Adeline LARCHER (Secrétaire).

Une dizaine de bénévoles compose l'association mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'association souhaite présenter ses projets pour 2024 et conviera tous les habitants à une réunion dans les prochaines semaines. En effet, même si elle a déjà des idées, l'association souhaite demander l'avis de tous les habitants sur ce qui pourrait être amélioré dans le cadre de l'animation de la commune.

Par exemple comment mieux organiser la fête à Coucy 2, Comment attirer le plus de monde possible lors des brocantes, l'idée d'une bibliothèque « éphémère » mensuelle séduirait-elle ? Etc...

L'association « Coucy & Vous » concerne TOUS les habitants de la commune : grands, petits, jeunes ou moins jeunes. Elle est au service de tous les habitants.

Alors n'hésitez pas à donner votre avis ou à vous engager, l'association a besoin de vous. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Valérie Larcher au 06 83 86 65 52



Le nouveau bureau de l'association Coucy & Vous

## Le Club de l'Amitié a fêté Noël

Une quarantaine de convives s'est retrouvée au traditionnel repas de Noël le 07 décembre.

La Bonne humeur et la gaité étaient de mise lors de ce moment de convivialité qui a clôturé l'année 2023.

Le Club se réunit à nouveau un jeudi après-midi sur deux depuis la rentrée du 7 janvier. Si vous souhaitez les rejoindre pour participer aux différentes activités (jeux de société, randonnée...) n'hésitez pas à contacter Nadine DELSUC, sa présidente.



Une partie des adhérents réunie pour le repas de Noël

## Les Anciens Combattants veulent préserver le devoir de mémoire

La moyenne d'âge de nos adhérents étant de 84 ans, nous lançons un appel pour recruter des éléments plus jeunes afin de donner un nouvel élan à notre section et ainsi renouveler, dans un 1er temps, les membres du Bureau chargé de son administration.

Ces éléments plus jeunes ont un nom : ce sont les Soldats de France affiliés à l'UNC désignés pour nous remplacer. Mais encore faudrait-il qu'ils viennent s'inscrire pour adhérer chez nous. Aujourd'hui peuvent être recrutés, à ce titre, toutes celles et ceux qui ont porté l'uniforme, engagés ou volontaires, les OPEX, les militaires de carrière, les pompiers, les jeunes retraités, les élus municipaux, les sympathisants, les War Mémoires... En réalité, tous ceux pour qui le DEVOIR DE MEMOIRE et le RESPECT dus à nos ANCIENS qui ont donné leur vie pour notre LIBERTE, ne sont pas de VAINS MOTS.

Serait-ce Mission Impossible que de recruter 4 ou 5 personnes dans chacune de nos 3 communes concernées par notre appel, pour prendre notre relève et assurer l'avenir proche de notre Association UNC SOLDATS DE FRANCE ?

Rappelons-le, nos Glorieux ANCIENS Morts pour la France ont des DROITS sur nous; et, de Notre côté nous avons des DEVOIRS envers eux dont celui de ne jamais les oublier...

C'est pourquoi une Association telle que la nôtre ne doit pas disparaître par manque d'adhérents et de Bonnes Volontés

Nous espérons que cet appel sera entendu et restons résolument OPTIMISTES en vous souhaitant,

UNE BONNE ANNEE 2024 A TOUTES ET TOUS.

Pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter au 03 24 38 36 93 avant la prochaine Assemblée Générale prévue le 3 février 2024

Le Président et ses Collègues du Conseil d'Administration des Anciens Combattants de la section Amagne-Coucy-Lucquy  
Pierre RIVA



## C'était en septembre : Le méchoui à l'occasion de la fête municipale

Merci aux cuisiniers qui se sont relayés toute la matinée pour s'assurer de la bonne cuisson des moutons !



## Quelques souvenirs en image des fêtes de Noël



### LE MARCHÉ LOCAL SPECIAL NOËL

La magie de Noël a opéré dimanche 3 décembre à Coucy, à l'occasion du marché de Noël organisé par l'association Coucy & Vous.

Activités artisanales, produits locaux et animations étaient au rendez-vous, sans oublier la visite du Père-Noël !



## Les travaux d'assainissement débutent leur 3ème année

Les travaux d'aménagement de l'assainissement collectif ont débuté en octobre 2021 par la construction de la station d'épuration et le début des tranchées à Coucy 1 pour enfouir la canalisation principale. Ces travaux se sont prolongés tout au long de l'année 2022 sur notre commune. En 2023, les équipes d'Eurovia ont plutôt été mobilisées sur Lucquy. Pour cette année 2024, Elles reviennent sur Coucy avec un début d'intervention selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Mai 2024 : Gué de Coucy
- Juin 2024 : Petite rue
- Juillet 2024 : Rue de l'Ecole
- Septembre 2024 : Rue des Coutures et rue du Four

En complément de la mise en place des canalisations d'évacuation collectives, l'entreprise Richard revient à partir de mi-janvier sur Coucy pour raccorder les habitations. A date, environ 80 foyers sont déjà raccordés sur Coucy, soit environ un tiers des maisons. Ces travaux de raccordement individuels vont durer toute l'année 2024 et se termineront, pour les dernières rues, courant du 1er trimestre 2025.

Depuis 2022, chaque foyer, qu'il soit raccordé ou non, a commencé à financer les travaux, via une participation de 1 € HT par M3 d'eau consommé. Cette participation qui est inférieure au coût réel, sera revalorisée au véritable prix à partir de 2025. Néanmoins, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de mieux lisser cette charge financière, la municipalité vous proposera prochainement de mensualiser leur facture.

**Ces travaux peuvent paraître longs, mais c'est normal car ils sont aussi très importants. Courant 2025, ils seront derrière nous et chacun pourra bénéficier du confort et de la praticité de l'assainissement collectif, Ainsi, comme le disait Axel Oxenstiern (un grand chancelier de Suède) en 1645, "La patience est une vertu qui porte toujours sa récompense avec elle"**

## Le circuit cycliste des Ardennes passera par Coucy le 4 avril 2024

Ce n'est pas toujours connu, mais le Circuit cycliste des Ardennes est la plus grosse épreuve de sa catégorie au niveau mondial. Il y a généralement plus de 20 équipes au départ, soit environ 150 cyclistes en provenance de 30 nations.

Cette année, la 1ère étape du circuit se déroulera sur le territoire du Pays Rethelois et traversera Coucy le 4 avril 2024. Les sportifs arriveront de Seuil vers 12H30, emprunteront la Grande rue, la route de Rethel, continueront vers Coucy 2 et passeront rue du Général Leclerc et Rue Jean-Jaurès. On peut difficilement faire mieux pour nous !

Il faudra en tout cas être rapide, car avec une moyenne de 40 Km/h, cela va passer très vite.

Ne ratez pas cet évènement exceptionnel !

## Des nouvelles du Bar l'Embuscade

Le bar l'Embuscade, fermé depuis le décès de Gilles HONS, son propriétaire, devait rouvrir en septembre 2023, mais il n'y a toujours pas de lumière, ni même d'enseigne sur la façade. Ce décalage de l'ouverture est justifié par des démarches administratives plus lourdes en lien avec une succession. La municipalité, de son côté, continue à étudier la création d'une grande place dans le secteur qui permettrait de revitaliser les espaces et de créer une zone de convivialité pour les habitants et pour les touristes qui passent sur la voie verte à seulement 1,5 km de Coucy. Le projet, s'il se concrétise, pourrait aboutir en 2025.

## La route entre Coucy et Novy-Chevrieres bientôt remise en état

Ceux qui osent encore l'emprunter savent que la route entre Coucy et Novy est jonchée de nids de poules, de crevasses et de bosses. La sécheresse de 2022 et le passage de convois agricoles, dont le tonnage est toujours plus élevé, ont largement contribué à un accroissement des dégradations sur ces dernières années. Les lères estimations financières pour refaire en intégralité la route étaient de 250000 €. La municipalité a donc préféré retravailler le dossier dans le détail pour trouver un compromis technique et financier plus acceptable. La meilleure offre a été faite par l'entreprise Richard qui propose de reprendre, par tronçon, la moitié du linéaire total, pour un montant de 64000 € sur le territoire de Coucy et 10 000 € sur le territoire de Novy-Chevrières. Une subvention d'environ 20 % a été accordée par l'état.

Afin de mieux préserver la voirie, après la réalisation des travaux, le tonnage des véhicules sera plus limité.

## Avis aux amateurs de Pizzas !



Tout le monde convient généralement que les pizzas cuites dans une vraie pizzeria sont forcément bien meilleures que celles qui seraient vendues, via un distributeur automatique.

Depuis quelques semaines maintenant, un distributeur automatique est justement installé devant le bar l'Embuscade. Nombre d'habitants ont déjà testé et force est de constater que ces pizzas, fabriquées, rappelons le, dans une cuisine des Ardennes, n'ont vraiment pas à rougir. Elles sont bonnes, voire très bonnes pour certaines. Nous invitons tous les incrédules à venir essayer

Bonne dégustation à tous

### LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les délibérations prises lors du Conseil Municipal du 2 décembre, il a notamment été acté :

- La remise en état de la route entre Novy et Coucy
- L'enfouissement de la ligne haute tension route de Rethel
- L'acquisition de 2 défibrillateurs qui seront installés à Coucy 1 et Coucy 2
- La Pose d'horloges astronomiques permettant de piloter l'éclairage public

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la mairie

Le site de la commune a fait "peau neuve" n'hésitez pas à venir le consulter :

<https://www.mairie-coucy.fr/>



### AGENDA

Les prochains évènements sur votre commune

- Cérémonie des vœux le 19 janvier
- Recensement du 18 janvier au 17 février
- Assemblée Générale des Anciens Combattants le 3 février
- Repas du CCAS le 16 mars
- Passage du circuit des Ardennes le 4 avril

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la mairie